

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 2024-21

L'an deux mille vingt-quatre-----
Le 03 juillet à 18h00-----

Le Conseil d'Administration du CIAS Pays de Nexon-Monts de Châlus, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison de l'intercommunalité à Nexon, sous la présidence de M. Emmanuel DEXET, Président.

Date de convocation du Conseil d'Administration : 24 juin 2024

Nombre de membres :

PRESENTS : Mmes BELAIR Florence, DESSEX Martine, LACOURARIE Bernadette, PRADIER Claudine, SAZERAT Marie-Christine, Mrs DEVARISSIAS Philippe, DEXET Emmanuel, GERVILLE REACHE Fabrice, SANBA Issame, TRICARD Jacques.

En exercice : 15

EXCUSES AVEC POUVOIR : Mme HILAIRE GENIN Karine pouvoir donné à M. GERVILLE REACHE Fabrice.

Présents : 10

EXCUSES : Mmes CHEYRONNAUD Céline, PASSERIEUX Béatrice, PECOUT Chantal, M. CHIROL Christian.

Votants : 11

SECRETAIRE : Patricia LATHIERE DEBEAULIEU

Pour : 11

Contre : 0

Abstentions : 0

OBJET : Budget CIAS Pays de Nexon-Monts de Châlus – Exercice 2024 :
Décision Modificative n° 01

Exposé :

Monsieur le Président indique que les crédits prévus à l'article 6542 – créances éteintes - du Budget Principal de l'exercice 2024 sont insuffisants. Afin de régulariser cette situation, il est donc nécessaire d'effectuer les virements de crédits suivants :

| Chap. | Article | Libellé | DM proposée |
|----------------------|---------|---|-------------|
| 65 | 6542 | Créances éteintes | 1 000 |
| 011 | 6188 | Services extérieurs autres frais divers | - 1 000 |
| Total général | | | 0.00 |

Délibération :

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** la décision modificative indiquée ci-dessus.

Certifié exécutoire
Reçu en Préfecture

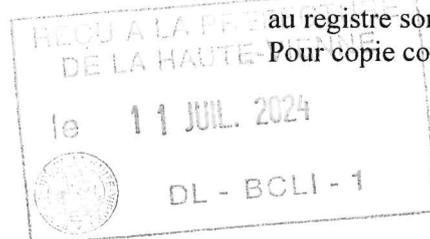
le :

Publié ou notifié

le :

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus
au registre sont les signatures.

Pour copie conforme : En Mairie, le 4 juillet 2024.



Le Président,
Emmanuel DEXET

